

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 14 mars 2018
Pavillon des Arts, salle 139, 13 heures

Présences :

Jacques Arseneault (Arts visuels)	Cynthia Létourneau (Rep. unité II)
Julie Arseneault (Traduction et langues)	Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Ronald Babin (Sociologie et criminologie)	Ibrahim Ouattara (Philosophie)
Marcia Babineau (Art dramatique)	Maurice Raymond (Études françaises)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Julie Rennison (Rep. étud., Arts)
Andrea Cabajsky (Anglais)	Monique Richard (Musique)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	Jean-François Thibault (Doyen)
Karine Gauvin (Secrétaire)	Dominique Thomassin (Secteur langue et Rep. prof., Arts)
François Giroux (Info.-comm.)	
Serge Jolicœur (Histoire et géographie)	

Absences motivées :

Chantal Bourassa (Travail soc.)
Amélie Godin (Rep. étud., Sc. soc.)
Marie-Andrée Pelland (Rep. prof., Sc. soc.)

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et à l'invitée Cynthia Potvin, directrice adjointe du SASE. Madame Potvin est membre du comité facultaire qui voit à l'internationalisation des curriculums. Le doyen rappelle que l'été dernier (2017), suite à la tenue des journées du SASE, la FASS avait retenu cette thématique comme étant pertinente dans le contexte d'une volonté institutionnelle de favoriser l'internationalisation des curriculums.

Madame Potvin expose les grandes lignes de la démarche : il s'agit, pour les professeures et professeurs, d'engager une réflexion critique sur les façons d'interpeller les étudiantes et étudiants pour les amener à réfléchir sur ce qui se passe dans le monde. La démarche est constituée de trois niveaux : d'abord, une volonté institutionnelle, ensuite l'adaptation des programmes et enfin, la prise en compte de la thématique de l'internationalisation dans les programmes d'étude et dans les cours. Elle précise que l'idéal est de faire quelques adaptations aux cours des programmes de la faculté qui se prêtent bien à l'exercice afin de rendre le contenu international un peu plus explicite. C'est une démarche volontaire et le comité a bien conscience que tous les cours ne peuvent répondre à des critères d'internationalisation.

Enfin, Madame Potvin explique que l'internationalisation des curriculums figurera à la programmation des Journées de l'enseignement universitaire qui se tiendront en août 2018. Le professeur Pierre-Marcel Desjardins y présentera le contenu du cours sur le fédéralisme qu'il compte « internationaliser » dans les mois à venir.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 14 mars 2018

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Dominique Thomassin propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Andrea Cabajsky, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 février 2018

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Jacques Arseneault propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Monique Richard, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec 3 abstentions.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 14 février 2017

3.0 [8.0] : le prix Vo-Van de la meilleure thèse a été attribué à Samuel Vernet, diplômé du doctorat en sciences du langage au Département d'études françaises. La cérémonie de remise du prix sera tenue pendant les JESR et le lauréat sera présent par vidéoconférence.

3.0 [10.3] : le doyen reste sans nouvelles du Service d'entretien et réparation pour l'installation de tableaux dans les salles 139, 211 et 213.

5.2 à 5.6 : l'ordre du jour du Sénat a été modifié considérablement suite à son annulation pour cause de tempête. Ces points sont donc reportés au Sénat du 4 mai 2018. Il n'y aura donc pas de déploiement des programmes modifiés en juillet 2018, mais bien en juillet 2019.

5.1 : Département des arts visuels. Le programme figure à l'ordre du jour de la réunion du Comité des programmes du 19 avril 2018.

5.2 : Département d'études françaises. Le programme modifié a passé le stade de la vérification de conformité et figure à l'ordre du jour de la réunion du Comité des programmes du 10 avril 2018.

5.4 : École des hautes études publiques. Le programme de maîtrise en sciences sociales modifié doit passer au CPS de la FESR.

5.6 : Département d'anglais. Le programme figure à l'ordre du jour de la réunion du Comité des programmes du 19 avril 2018.

4. Affaires étudiantes

Julie Rennison explique que la tenue du banquet a été remise au 12 avril en raison des intempéries prévues. Elle annonce en outre qu'une assemblée générale annuelle se tiendra très prochainement. De plus, des élections ont été lancées afin de faire élire un président des élections. Enfin, les travaux continuent dans le salon étudiant au pavillon des arts.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1 Faculté des arts et des sciences sociales

5.1.1 Modification aux programmes de B.A.-B. Éd. [Annexe 1 (lettre)]

- B.A.-B. Éd. (primaire) [Annexe 1a]
- B.A.-B. Éd. (majeure en linguistique et littérature) [Annexe 1c]

- B.A.-B. Éd. (majeure en anglais) [**Annexe 1b**]
- B. Mus.-B. Éd. [**Annexe 1d**]
- B.A.-B. Éd. (majeure en géographie)
- B.A.-B. Éd. (majeure en histoire)

Le vice-doyen explique que la Faculté des sciences de l'éducation a décidé de créer le cours EDUC2003 *Le français en enseignement* pour y intégrer le Test de compétences langagières en français. Puisque les programmes combinés en éducation comptent déjà 168 crédits, la Faculté des sciences de l'éducation propose que les cours de français avancés obligatoires, soit FRAN2501 *Techniques d'analyse de textes* et FRAN3010 *Enseigner pour apprendre*, soient supprimés de la feuille de route au profit du nouveau cours. Il est à noter qu'actuellement, toutes les étudiantes et tous les étudiants en éducation doivent choisir entre FRAN2501 et FRAN3010. Le vice-doyen a demandé aux directions des départements qui ont des programmes conjoints avec la FSÉ de sonder leur corps professoral sur trois propositions :

Proposition 1 [Proposition qui émane de la Faculté des sciences de l'éducation]. Le cours EDUC2003 deviendra obligatoire au B.A.-B.Éd. (primaire), aux B.A.-B.Éd. (secondaire) et au B. Mus.-B. Éd.; il remplacera les 3 crédits optionnels en FRAN (FRAN2501 ou FRAN3010).

Proposition 2 [Solution de rechange proposée par la Faculté des arts et des sciences sociales]. Dans les disciplines connexes du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises), le cours optionnel PHIL sera remplacé par un cours optionnel FRAN (FRAN2501, FRAN2502 ou FRAN3010).

Proposition 3 [Solution de rechange proposée par la Faculté des arts et des sciences sociales]. Au B.A.-B.Éd. (primaire), le cours FRAN2501, FRAN2502 et FRAN3010 seront ajoutés à la liste des cours optionnels (liste restreinte) de la formation dans les disciplines scolaires.

Dans la discussion qui suit, les membres expriment leur profonde déception et réitèrent l'importance de ces cours pour la formation des étudiantes et des étudiants en éducation et l'importance du TCLF dans sa forme actuelle. D'autres soulèvent le paradoxe d'éliminer des cours de formation linguistique alors même que le test vise la bonne formation linguistique de ces étudiantes et de ces étudiants. Suite à une discussion, les membres estiment que les modifications proposées par la Faculté des sciences de l'éducation à l'ensemble des programmes de B.A.-B. Éd. et au B. Mus.-B. Éd. ne devraient pas être retenues.

La proposition est mise aux voix par le doyen et le vote est unanime : les membres du Conseil sont **contre**. Maurice Raymond propose que le Conseil n'accepte pas la modification de l'ensemble des programmes B.A.-B. Éd. et du B. Mus.-B. Éd. Appuyée par Dominique Thomassin puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Julie Arsenault propose que le doyen rédige un argumentaire expliquant la décision du Conseil de faculté, argumentaire qui prendra la forme d'une lettre qui sera ensuite acheminée à la Faculté des sciences de l'éducation. Appuyée par Serge Jolicoeur, la proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

6. Informations

6.1 Rentrée 2018 : modification du calendrier.

L'accueil des étudiantes et des étudiants se faisait traditionnellement le mercredi précédent la rentrée universitaire d'automne. Cette année, la Faculté les accueillera le 2^e jour de cours.

6.2 Journée des études supérieures et de la recherche (19-23 mars 2018) : « La recherche émergente à la Faculté des arts et des sciences sociales »

La Faculté organise un mini-colloque dans le cadre des JESR, le lundi 19 mars, au cours duquel six collègues donneront une communication. L'activité se tiendra au pavillon des Beaux-Arts, dans la salle Neil-Michaud.

6.3 Cours de 2^e cycle en travail social [Annexe 2]

L'École de travail social offrira cet été, du 24 au 29 juin, un cours de 2^e cycle intensif et bilingue portant sur le thème « Petite enfance et droits à l'éducation : les tout-petits et leurs droits à l'éducation à la lumière des articles 28 et 29 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ». Le cours, offert sur une période intensive de 5 jours, constitue une formation multidisciplinaire.

6.4 Demandes de dégrèvement

Le doyen rappelle que la date de remise des formulaires des demandes de dégrèvement est le 31 mars, en vertu de la convention collective. Toutefois, comme il s'agit d'un jour férié, la date est reportée au 3 avril. De plus, comme la secrétaire de la Faculté sera en congé jusqu'au 7 avril, le doyen demande à ce que les membres du corps professoral l'incluent en copie conforme.

6.5 Promotion et permanence

La liste préliminaire des professeures et des professeurs pouvant demander la promotion et/ou la permanence a été acheminée à la direction de chacun des départements et écoles. Le doyen demande à ce qu'on l'informe par écrit si l'on veut retirer son nom de cette liste ou encore l'y ajouter.

6.6 Date de la prochaine réunion du Conseil de faculté

La prochaine réunion aura lieu le 18 avril prochain.

7. Autres questions

Rien à signaler.

8. Clôture de la séance

Jacques Arseneault propose la levée de la séance à 14 h 23.

Jean-François Thibault

Matthieu LeBlanc